

HORAIRE DES OFFICES CHABBAT

Jeu. 14 Avril -

Bédikat Horets à partir de 20h00

Vendredi 15 Avril -

Cha'arit : 7h00

Siyum pour premiers nés

Dernier repas Hamets avant 10h15

Vendre votre Hamets avant 10h15

Brûler le Hamets avant 11h33

Veille de Pessa'h

Allumage des bougies : 19h13

Minha / Kabalat Chabbat : 18h30

Chabbat 16 Avril - Pessa'h 1^{er} jour

Cha'arit : 8h30

Secuds Chlshit se fait la maison avant

Minha Chabbat : 19h10

Cours une heure avant.

Aniv : 20h00

Le soir Omer 1

Sortie du Chabbat : 20h19

Robbenou Tam : 20h28

JOURS DE LA SEMAINE

Dimanche 17 Avril - Pessa'h 2^e jour

Cha'arit : 8h30

Minha : 19h25 suivie d'Aniv : 20h20

Le soir Omer 2

Fin de la fête : 20h31

Du Lundi 18 au Jeudi 21

Cha'arit : 6h00 - 7h00

Minha : 19h30 suivie d'Aniv

Jeu. 21 - Chevit Chel Pessa'h

Erev Tavchiline avant le début de la fête

Le soir Omer 6 - Krayia : 23h30

LE GUIDE DE PESSAH 5782-2022 EST
MAINTENANT DISPONIBLE EN LIGNE

SUR LE LIEN :

WWW.HEKHALSHALOM.COM

CHABBAT 16 AVRIL 2022 - 15 NISSAN 5782

Vol. 9 - No. 29



CHABBAT PESSA'H

Hag Pessa'h Cacher Ve Samea'h

Qui est l'auteur de la Haggadah de Pessa'h ?

La Haggadah de Pessa'h est l'un des textes jaïls les plus anciens et les plus largement publiés en dehors des Écritures (vous pouvez télécharger une Haggadah à imprimer ici). On discute beaucoup de la paternité de la Haggadah, qui a clairement évolué au fil du temps, de la période du Second Temple à sa forme actuelle, en passant par l'époque michnaïque.

Certaines parties de la Haggadah sont consignées dans la Michna, qui fut achevée vers l'an 189 de l'ère commune. D'autres parties furent ajoutées à l'époque talmudique (qui s'est achevée au Ve siècle) et au milieu de la période géonique (qui dura jusqu'au XIe siècle), et certains chants ont été ajoutés beaucoup plus tard.

Ce qui suit est une très brève histoire de la Haggadah.

Les toits fissurés

La Torah nous ordonne de raconter à nouveau l'histoire de la Sortie d'Égypte à nos enfants le soir de Pessa'h : « Et tu diras à tes enfants ce jour-là... » Mais comme pour le reste de la liturgie, il n'existait pas de texte officiel jusqu'à l'époque des Anshei Knesset Haguédola (les « Hommes de la Grande Assemblée »), qui ont prospéré au 4e siècle avant l'ère commune.

Quel texte était couramment utilisé avant les Anshei Knesset Haguédola ? La Michna nous apprend qu'à l'époque du Temple, une partie essentielle du Seder était consacrée à l'explication du passage du Deutéronome : « Un Araméen a essayé de détruire mon père... » Ces versets, que beaucoup connaissent bien puisqu'ils étaient prononcés lorsque



Rabbin Jérémie Asseraf



les premiers fruits étaient apportés au Temple, décrivent notre descente en exil et la servitude en Égypte et la manière dont Dieu nous en a finalement sortis et amenés en Terre d'Israël. Une partie centrale de notre Haggadah cite ce texte et fournit des explications rabbiniques consignées dans le Midrash Mekhila, qui fut composé par Rabbi Ichmaël vers l'an 135 de l'ère commune.

À l'époque du Temple, les Juifs chantaient également le Hallel (Psaumes 113 à 118), composé par le roi David. Comme le décrit le Talmud, ils s'asseyaient souvent sur les toits de Jérusalem, louant Dieu et chantant le Hallel, au point que les toits se fissuraient presque à cause du bruit intense.

La question supplémentaire dans Ma Nichtana

L'un des moments forts du Séder de Pessa'h est celui où les enfants posent les quatre questions. Il est intéressant de noter que dans la version de Ma Nichtana que l'on trouve dans la Michna, il y a une question sur le sacrifice pascal. L'enfant demande pourquoi « toutes les autres nuits, nous mangeons de la viande rôtie, grillée et cuite, [et] cette nuit, [nous ne mangeons] que de la viande rôtie ». Ainsi, la coutume selon laquelle les enfants posent les questions du Ma Nichtana nous ramène à l'époque du Temple, lorsqu'ils apportaient l'offrande pascalle au Temple et mangeaient la viande rôtie. Comme le soulignent les commentaires, de nos jours, nous ne posons plus cette question, car ce n'est pas quelque chose que l'enfant nous venait faire.

Nous trouvons également d'autres sections du texte de la Haggadah dans la Michna. En voici quelques exemples :

1. « Rabbi Eléazar ben Azarya (1er siècle de l'ère commune) a dit : "Je suis comme âgé de soixante-dix ans..." » Ce passage est tiré de la fin du tout premier chapitre de la Michna.

2. « Rabban Gamliel² disait : "Quiconque n'a pas dit ces trois choses à Pessa'h..." »

3. Et la déclaration finale avant de commencer le Hallel : « Dans chaque génération, une personne doit se considérer comme si elle avait quitté l'Égypte... Nous sommes donc tenus de remercier, de louer, de glorifier, d'exalter... »

D'un autre côté, certaines sections relatent des événements qui eurent lieu à l'époque michnaïque, mais nous ne les trouvons que dans le texte de notre Haggadah. Un exemple de ceci serait l'histoire suivante : « Il arriva que Rabbi Elézer, Rabbi Yehochoua, Rabbi Eléazar ben Azarya, Rabbi Akiva et Rabbi Tarfon étaient accoudés [lors d'un Séder] à Bnei Berak... »

Deux débuts de la Haggadah

Si la Michna associe certains textes spécifiques au déroulement du Séder de Pessa'h, il semble que beaucoup de choses aient été laissées à l'appréciation de chacun. Par exemple, la Michna nous demande de « commencer par la disgrâce et de conclure par la gloire », ce qui signifie que le récit doit commencer par notre triste état avant la Sortie d'Égypte et se terminer par les sommets atteints après les misères de Pessa'h.

Mais que devons-nous dire ? Cette question a été débattue aux 2e et 3e siècles par Rav et Chmouel (selon d'autres, il s'agissait d'Abayé et de Rava au 4e siècle).

Rav soutenait que la disgrâce était d'ordre spirituel. Il promulgua donc un texte qui commence par : Mit'hila ovdei avoda zara, « Au début, nos ancêtres étaient des adorateurs d'idoles... », et se termine par le récit de la gloire de l'arrivée au Sinaï, où nous avons reçu la Torah.



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MESSODI Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

Selon Chmouel, le déshonneur réside dans le fait que nous avons été soumis et réduits en esclavage par les Égyptiens. Ainsi, nous commençons par Avadim hayinou, « Nous étions esclaves du Pharaon en Égypte... »

La loi finale suit l'opinion de Chmouel (ou Rava). Nous commençons donc la Haggadah par Avadim hayinou. Puisque la disgrâce doit être suivie de la gloire qui la remplace, nous lisons ensuite comment D.ieu nous a délivrés de l'esclavage égyptien.

En pratique, cependant, nous induons les deux opinions dans notre Haggadah. Ainsi, après avoir parlé de la disgrâce de notre esclavage, nous disons également « Mit'hilo ovdei avoda zara », « Au début, nos ancêtres étaient des adorateurs d'idoles », puis nous récitons la gloire correspondante, qui raconte comment nous nous sommes rapprochés de D.ieu.

Ainsi, selon Rabbi David Abouardham (fl. 1340), le texte de notre Haggadah est principalement une combinaison de ces deux versions.

Le Sidour de Rav Amram Gaon

Il y eut, cependant, d'autres ajouts au cours des périodes talmudique et géonique.

Le texte le plus ancien de la Haggadah classique, tel qu'il est récité aujourd'hui encore, se trouve dans le Sidour de Rav Amram Gaon (daté en 875). Par ailleurs, c'est également la première version du Sidour que nous avons par écrit.

Plusieurs parties de la Haggadah apparaissent pour la première fois dans ce Sidour.

Par exemple, la déclaration araméenne qui est récitée ou chantée au début du Sédér, *Hei La'hma Arya*, « Voici le pain de misère », apparaît pour la première fois dans le Sidour de Rav Amram, ce qui amène beaucoup à conclure qu'elle provient de la période géonique. D'autres sont d'avis qu'elle est apparue en Israël ou en Babylonie au 1er siècle après la destruction du Temple. Le Rabbi¹² fait remarquer que le fait qu'elle soit écrite en araméen prouve qu'elle date de la période qui suivit la destruction, lorsque la majorité des Juifs vivaient en Babylonie, car les rabbins n'auraient pas institué un texte en araméen s'ils avaient encore vécu en Terre Sainte.

Le chant *Dagénou* apparaît également pour la première fois dans cet ouvrage, ce qui a conduit certains à supposer que Rav Amram

en était l'auteur. D'autres pensent qu'au vu de la formulation – notamment le fait qu'elle se termine sur la note culminante de la construction du Temple – elle semble avoir été écrite plus tôt, peut-être pendant la période du Temple.

Depuis lors, il n'y a pas eu de véritables changements dans la formulation et le contenu de la Haggadah. Plus tard, surtout dans la tradition ashkénaze, divers *piyoutim* et chants ont été ajoutés à certaines versions de la Haggadah.

La coutume très répandue est de conclure la Haggadah par la prière *LeChana Habaah Bifneouchalayim*, « L'année prochaine à Jérusalem », ce qui signifie que nous espérons qu'au prochain Pessa'h nous aurons déjà mérité la Rédemption finale, et nous célébrerons la fête dans le Saint Temple de Jérusalem.

Puisse cela se produire rapidement de nos jours ! (fr.chabad.org)

Qu'est-ce que Pessa'h ?

La fête de Pessa'h, qui dure huit jours, est célébrée en début de printemps, du 15 au 22 du mois hébraïque de Nissan. Elle commémore la libération des Israélites de l'esclavage en Égypte ancienne. Elle est observée en s'abstenant de consommer toute nourriture levée et en célébrant les repas du Sédér qui incluent quatre coupes de vin, la consommation de matsa et d'herbes amères, et le récit de l'histoire de l'Égypte.

Le nom hébraïque « Pessa'h » signifie « passer par-dessus », car D.ieu passa par-dessus les maisons juives lorsqu'il tua les premiers-nés égyptiens la première nuit de Pessa'h de l'histoire.

L'histoire de Pessa'h en bref

Après de nombreuses décennies d'esclavage sous les Pharaons d'Égypte, pendant lesquelles les Israélites furent contraints à un travail écrasant et soumis à des atrocités, D.ieu vit la détresse du peuple et envoya Moïse chez Pharaon avec ce message : « Laisse partir Mon peuple, pour qu'il Me serve. » Lorsque, malgré plusieurs avertissements, Pharaon refusa d'obéir à l'ordre divin, D.ieu envoya sur l'Égypte dix plaies dévastatrices qui y semèrent la désolation, détruisant bétail et récoltes.

Au milieu de la nuit du 15 Nissan de l'année 2448 depuis la création (1313 avant l'ère commune), D.ieu infligea aux Égyptiens la dernière des dix plaies qui tua tous leurs premiers-nés. Ce faisant, D.ieu épargna les Enfants d'Israël, « sautant par-dessus »



HÉKHAL SHALOM NOTRE COMMUNAUTÉ



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA

MÉMOIRE DE:

SIMON BENHARROCH Z"l	15 NISSAN 16 AVRIL
RIA BAT SOULKA REBBO Z"l	16 NISSAN 17 AVRIL
MOSHE RUSSO Z"l	16 NISSAN 17 AVRIL
NINETTE HANNA BAT SIMHA Z"l	21 NISSAN 22 AVRIL

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUA CHÉLICHUTE

Est offerte par: La Communauté

disponible totalement. Le Yamets dont il est impossible de se débarrasser peut être rendu à un non-jail pour la durée de la fête.

La Matsa

Au lieu du Yamets, nous mangeons de la matsa : un pain plat qui n'a pas levé. C'est une matsa de consommer de la matsa les deux soirs du Sédér (voir ci-dessous). Les jours suivants, la consommation de matsa est facultative. L'idéal est d'utiliser de la matsa chamouza faite à la main, qui a été soigneusement préservée de toute humidité depuis le moment de la mouture.

Les Séders

L'événement central de Pessa'h est le Sédér, célébré les deux premiers soirs de la fête. Le Sédér est un repas de fête familial, jalonné de traditions et de rituels, qui se déroule en quinze étapes. Les points principaux du Sédér sont : **1-** Manger de la Matsa. **2-** Manger des herbes amères - pour commémorer l'amertume de l'esclavage subi par les Israélites. **3-** Boire quatre coupes de vin ou de jus de raisin - une boisson royale pour célébrer notre liberté retrouvée. **4-** La lecture de la Haggadah, un texte qui relate l'histoire de la sortie d'Égypte dans les détails. Cette lecture est l'accomplissement du commandement biblique de raconter aux enfants l'histoire de la sortie d'Égypte la nuit de Pessa'h.

leurs maisons - d'où le nom de la fête : Pessa'h signifie « le saut » en hébreu.

La résistance de Pharaon fut brisée, et il chassa littéralement ses anciens esclaves du pays. Les Israélites s'en allèrent dans une telle hâte, que le pain qui devait leur servir de provision pour la route n'eut pas le temps de lever. 600 000 hommes adultes, et beaucoup plus de femmes et d'enfants, quittèrent l'Égypte ce jour-là, entamant leur voyage vers le mont Sinaï et leur naissance en tant que peuple élu de Dieu. Dans les temps anciens, l'observance de Pessa'h comprenait le sacrifice de l'agneau pascal, qui était rôti et mangé au Sédér la première nuit de la fête. Ce fut le cas jusqu'à ce que le Temple de Jérusalem soit détruit au 1^{er} siècle.

La célébration de Pessa'h

Pessa'h est divisé en deux parties :

- a)** Les deux premiers jours et les deux derniers jours (qui commémorent l'ouverture de la Mer Rouge) sont des jours de fête entière. On allume les bougies de la fête le soir, et on fait le Kiddouch suivi d'un repas de fête les deux soirs et les deux jours. On ne se rend pas au travail et on s'abstient de conduire, d'écrire ou d'allumer et éteindre les appareils électriques. Il est cependant permis de cuisiner et de porter à l'extérieur ([cliquer ici](#)) pour les détails).
- b)** Les quatre jours du milieu sont appelés 'Hol Hamoad, les demi-fêtes, « jours intermédiaires ». La plupart des travaux y sont permis.

Pas de 'Hamets

Pour rappeler le pain non levé que les Israélites consommèrent en quittant l'Égypte, nous nous abstenons de manger ou même d'avoir en notre possession toute forme de « hamets » depuis la mi-journée de la veille de Pessa'h jusqu'à la fin de la fête. Le 'hamets est un grain qui a levé. Il s'agit donc de toute nourriture ou boisson contenant ne serait-ce qu'une trace de blé, d'orge, de seigle, d'avoine, d'épeautre ou de leurs dérivés qui n'ont pas été surveillés de manière à en empêcher la fermentation. Le pain, les gâteaux, les biscuits, les céréales, les pâtes et la plupart des boissons alcoolisées en font partie. De plus, la plupart des produits alimentaires manufacturés sont présumés hamets sauf vérification et certification du contraire. Débarrasser nos maisons du hamets est un travail méticuleux. Il implique un nettoyage de printemps complet pendant les semaines qui précèdent Pessa'h et culmine par la cérémonie de la recherche du hamets la nuit avant Pessa'h. Le lendemain dans la matinée, on brûlera le hamets trouvé pour le faire

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Synagoga Hekhal Shalom,
Mikvé - Synagoga - Kolil - Salle des fêtes
825 Grosse Pointe Saint-Louis, HAM 204,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-9283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: roland@videostreet.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Meir Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l